

**17, BLEU CITRON**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 7 622,45 euros**  
**Siège social : 17 rue Gambetta**  
**46100 FIGEAC**  
**411 264 997 RCS CAHORS**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE**  
**DU 30 décembre 2024**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 30 Juin 2024**

**DEUXIEME DÉCISION**

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Juin 2024 s'élevant à 12 413,65 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	12 413,65 euros
A l'absorption des pertes antérieures	6 333,93 euros
Le solde	6 079,72 euros
Attribué en totalité à l'Associée Unique	6 079,72 euros

La somme ainsi attribuée à l'Associée Unique sera portée au crédit de son compte courant dans les écritures sociales.

L'Associée Unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 30 Juin 2024 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Certifié conforme  
La Gérance

